



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Préfecture

Cabinet du Préfet

Lyon, le 14 MARS 2011

Interventions  
et  
distinctions honorifiques

Affaire suivie par : Sandrine MALFONDET  
Tél. : 04.72.61.64.58  
Fax : 04.78.60.15.46  
Courriel : sandrine.malfondet@rhone.gouv.fr

*Le Préfet de la région Rhône-Alpes  
Préfet du Rhône*

à

*Messieurs les Préfets de la région Rhône-Alpes  
Mesdames et Messieurs les maires du département du  
Rhône*

**Objet :** Instruction des dossiers de médaille d'honneur du travail dans le Rhône

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de la Révision générale des politiques publiques, j'ai décidé que la gestion des demandes de médaille d'honneur du travail ne serait plus prise en charge par les services de la préfecture du Rhône.

A partir de la promotion du 14 juillet 2011, l'instruction des dossiers est assurée par la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi vers laquelle il convient désormais d'orienter les usagers et dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi  
(DIRECCTE)**

**Unité Territoriale du Rhône (UT69)**

**Service Veille Juridique**

**8/10 rue du Nord**

**69625 Villeurbanne Cedex**

**Permanence téléphonique le lundi, mardi et jeudi après midi aux : 04.72.65.57.42/43**

**[direccte-rhona-ut69.medaille-travail@direccte.gouv.fr](mailto:direccte-rhona-ut69.medaille-travail@direccte.gouv.fr)**

**<http://dd69.travail-ra.fr/> (rubrique médaille du travail) pour télécharger les imprimés**

Je crois utile d'ajouter que ces dispositions ne s'appliquent pas aux usagers qui ont déposé une demande de médaille du travail avant le 15 octobre 2010, en vue de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Ceux-ci peuvent continuer à se renseigner auprès du service des distinctions honorifiques de la préfecture du Rhône.

Pour le Préfet,  
Le Sous-Préfet  
Directeur de Cabinet  
  
Michel TOURNAIRE